

PRUCHE, ÉCORCE DE :

1. Comité nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens à prendre pour empêcher la destruction de la pruche, 173. Membres ajoutés au comité, 184, 195. Pouvoir de faire rapport de temps à autre; Quorum réduit, 184. PREMIER RAPPORT (recommandant un droit d'exportation d'une piastre par corde sur l'écorce de pruche), 272. RAPPORT FINAL, 401. (App. No. 10.) Imprimé, 424.

2. Pétitions contre l'imposition d'un droit d'exportation sur l'écorce de pruche :—Arthabaska, 343. T. Brassard et autres, 297. Rév. M. Brunel et autres, 340. Haldimand, Monck, etc., 340. L. Lapierre et autres, 340. D. Ouimet et autres, 340. Roxton, 340. Upton, 272, 340.

QUARANTAINE :—Bill y relatif; Du Sénat, 378. En comité général, 410. Amendé; Rapporté; Objection que le Bill aurait dû prendre naissance en cette Chambre; Résolution que cette Chambre n'insiste pas sur ses privilèges; Bill passé, 418, 428. S. R., 431. (31 Vict., chap. 63.)

QUÉBEC, ELECTION DE :—Voir *Elections Contestées*, 25.

QUÉBEC, HAVRE DE :—Bill y relatif, 344. En comité général, 364. Passé, 381. Par le Sénat, 407. S. R., 430. (31 Vict., chap. 79.)

QUÉBEC, CORPORATION DES PILOTES DE :—Voir *Adresses*, 98, 99.

QUÉBEC, CAISSE D'ÉCONOMIE NOTRE-DAME DE :—Voir *Documents*, 112.

QUÉBEC, MAISON DE LA TRINITÉ DE :—Voir *Documents*, 102.

QUESTIONS :

1. Débats sur une question ajournés, 11, 12, 35, 38, 68, 107, 268, etc.—Par suite de l'ajournement de la Chambre, ou parceque M. l'Orateur laisse le fauteuil à 6 heures (et repris un jour subséquent,) 62, 65, 112, 157, 181.

2. Question mise aux voix sur chaque paragraphe d'une motion, 11.

3. Question adoptée *nem. con.* 189.

4. Amendement à un amendement, 107, 248.

5. Question mise de côté par un amendement, 248.

6. Motions retirées, 40, 109, 185, 340, 402.

7. Questions concernant des objections quant à la validité de certaines pétitions d'élection, 28, 35, 37, 40. Voir *Elections Contestées*, 13, 16, 20, 21.

8. Question : si le consentement de la Couronne n'aurait pas dû être donné à la passation du Bill relatif au Grand Tronc de chemin de fer, lequel ajourne la dette due par la compagnie à la Couronne; Consentement de Son Excellence signifié, 61.

9. Objection à une résolution accordant \$30,000 par année pour l'exploration géologique, sur le principe qu'elle aurait dû être recommandée par la Couronne; Ordre pour la considération de cette objection déchargé, 160.